



Pourquoi les Wallons peuvent bloquer à eux seuls le Ceta

Jeudi 27 Octobre 2016 à 8:23

Propos recueillis par [Louis Hausalter \(/auteur/louis-hausalter\)](#)

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau ne viendra finalement pas à Bruxelles jeudi 27 octobre. Le traité de libre-échange Ceta entre l'Union européenne et le Canada devait être signé ce jour, mais l'opposition de la Wallonie a fait capoter le sommet prévu. Derrière ce blocage se profile la crise lancinante de gouvernement que connaît la Belgique, mais aussi la particularité de son système politique complexe. Explications avec Pascal Delwit, professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles.





<http://www.marianne.net/sites/default/files/12650-100247356.jpg>

Pour Pascal Delwit, Flamands et Wallons finiront pas trouver un accord de sortie de crise sur le Ceta. - Ici, Paul Magnette et Martin Schulz - MELANIE WENGER/ISOPIX/SIPA



Le Ceta a réveillé les fractures belges. Alors que la Flandre, très présente dans les nouveaux secteurs économiques qui bénéficient de la mondialisation, se montre favorable au traité, la Wallonie, durement frappée par la crise industrielle, se défie de plus en plus du libre-échange. De là les positions antagonistes sur l'accord qui devait être signé entre l'Union européenne et le Canada. Et la complexité du système politique belge est de nature à favoriser un blocage qui ne devrait être levé qu'au prix de longues tractations.

Marianne : Comment expliquer que la Wallonie puisse à elle seule bloquer le traité Ceta (<http://www.marianne.net/belgique-fronde-wallons-permet-bloquer-traite-ceta-100247330.html>) ?

Pascal Delwit : Les conditions étaient réunies pour une impasse. Institutionnellement, les régions et communautés linguistiques belges sont compétentes pour signer et ratifier les traités internationaux. L'accord de toutes ces entités fédérées était donc nécessaire. Or, on sait depuis un certain temps que, côté wallon, des objections sur le contenu du Ceta ont été soulevées. Mais la situation s'explique aussi par la configuration politique belge, qui est un peu particulière. Aujourd'hui, le Parti socialiste francophone et les chrétiens-démocrates francophones, qui forment la majorité au niveau wallon, sont dans l'opposition au niveau fédéral. Il n'existe donc pas de parti qui aurait pu jouer le rôle d'intermédiaire entre les deux niveaux.

On a entendu des voix s'insurger de ce que 4,5 millions de Belges francophones paralysent un accord qui concerne 500 millions d'Européens. Qu'en pensez-vous ?

Ces traités internationaux ne sont pas de la compétence exclusive de l'Union européenne, ils doivent être ratifiés par les parlements nationaux. Le cas wallon est la résultante du processus énoncé par les traités. Un parlement est saisi d'une question : il la traite, il la vote, et il faut respecter ce vote. Cela n'a donc pas de sens d'invoquer un nombre d'habitants. Si le Luxembourg avait refusé le Ceta, on aurait entendu de la même façon : « Quoi, 500.000 Luxembourgeois bloquent le traité ? » Quelle est la réponse, dans ce cas ? On ne respecte plus le droit européen et on explique que tous les parlements des Etats membres de l'UE doivent obligatoirement voter dans un seul sens ? Si on trouve que le processus n'est pas le bon, on change le droit, mais c'est un autre débat.

Par ailleurs, une renégociation est toujours possible après un refus. On l'a vu lors de la ratification du traité de Maastricht en 1992 ou après le non au traité constitutionnel européen en 2005. Celui-ci a fini par aboutir sous la forme du traité de Lisbonne.

Tout au long des dernières décennies, la



EUROPÉENNE (/TAGS/UNION-EUROPEENNE)



Tweeter

J'aime < 165

G+1 < 3

(<http://www.marianne.net/print/pourquoi-les-wallons-peuvent-bloquer-eux-seuls-le-ceta-10247356.html>)

NOUS VOUS RECOMMANDONS